

Retraites. La pluie douche la manifestation

Des parapluies, un peu de musique et quelques 300 personnes réunies pour la défense des retraites devant la sous-préfecture à Brest. Elles ont dit, un p'tit quart d'heure colère, avant leur colère, avant de se disperser, chassées par la pluie et le vent.

À l'instar de Fernande, 59 ans et future retraitée, les manifestants d'hier s'élevaient, entre autres, contre la loi de finance.



coupées de passage de chômage ou de travail à temps partiel ».

Pour la création

d'une branche dépendance
Autre problématique qui est entrée en force dans les revendications des retraités et des personnes sensibilisées à la cause: l'urgence de traiter dans sa globalité « la dépendance des personnes âgées ». « Les problèmes de l'ADMR 29 (Aide à domicile en milieu rural) ne sont pas isolés. En France, c'est l'aide à domicile en général qui souffre. Nous demandons au gouvernement la création, spécifique d'une branche dépendance pour les personnes âgées. Pour la prise en charge de la perte d'autonomie et des actions de prévention par rapport aux maladies dégénératives comme la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer. Cette requête n'est pas nouvelle mais, à chaque fois, elle est remise à plus tard. On nous parle pourtant de la réforme des retraites... », insiste Albert Siohan.

La CGT, par la voix de Fernande — 59 ans et bientôt retraitée — dénonce également la loi de finance qui prévoit la suppression d'une demi-part pour les veufs, les veuves, les divorcés qui ont élevé au moins un enfant : « Ils auront aussi à payer la taxe d'habitation, ils ne bénéficieront plus de la gratuité des transports... »
Une motion reprenant l'ensemble des revendications a été déposée en sous-préfecture.

Karine Joncqueur

nal, appuie le propos.

« Nos retraites sont laminées »

« Nos retraites sont laminées par le gouvernement et plus particulièrement depuis la mise en application de la loi Fillon (désindexation de l'évolution des retraites sur les salaires, NDLR), en 2004. Sans compter l'entorse que le gouvernement actuel fait à cette loi, sur la date de revalorisation annuelle

« 11 % du budget des retraités est consacré aux dépenses de santé »

Albert Siohan, délégué CFDT.

retraités ne cesse de régresser. 11 % de leur budget est consacré aux dépenses de santé. Elles augmentent du fait de leur déremboursement progressif et de la hausse des tarifs des mutuelles. Aussi, 12 % des retraités en France ont recours à l'aide alimentaire ».

À quelques pas de la voiture verte, sur le toit de laquelle trône le haut-parleur qui diffuse, Michel, 72 ans, ancien technicien à l'arse-

des retraites. Elle est arrêtée au 1^{er} janvier mais est actuellement différée au 1^{er} avril ». Concrètement, en six ans, Michel a perdu l'équivalent d'un mois de retraite sur douze mois.

L'accent est mis aussi sur la précarité des femmes : « Une femme sur trois vit avec une pension mensuelle de 700 € et une femme sur deux perçoit moins de 900 € par mois. Aujourd'hui, on assiste de plus en plus à des carrières entre-